BULLETIN **MUNICIPAL** DÉCEMBRE **2023**

VILLE DE

SAINT RAMBERT EN BUGEY

L'ALBARINE ET LE MUSÉE DES TRADITIONS BUGISTES

Intégration en façade d'un monte personne pour l'accéssibilité aux personnes à mobilité réduite.

SOMMAIRE

05

VIDÉO PROTECTION

08

LA MICRO-CRÊCHE ÉVOLUE

12

NOS AINÉS À L'HONNEUR

17

LES AMIS DU CANTON DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

15

RETOUR EN ITALIE

18

UNION MUSICALE DE L'ALBARINE

Directeur de la publication : Gilbert Bouchon, maire
Secrétaire de rédaction : Patricia Banda
Rédaction : Collectif mairie de Saint-Rambert et les associations
Mise en page : Hervé Goyard — Made in Com by Hervé Goyard (Viriat / Bourg-en-Bresse)
Impression : ILLICO TEXTO — 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tirage : 350 ex
Crédits photographiques : Mairie de Saint-Rambert-en-Bugey, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik

MOT DU MAIRE

Comme annoncé dans le feuillet de décembre, voici donc ce bulletin qui ne sera que le seul à paraître cette année ; il sera donc un résumé de 2023 sans pour autant en être le bilan.

Cette année écoulée a commencé par l'établissement et le vote du budget avec tout ce que cela comporte en termes de réunion en commissions généralisées pour passer en revue chaque volet fonctionnement – investissement des deux budgets, celui général et celui de l'eau. Jusque-là, rien de bien nouveau, que du classique avec des chiffres forcément différents.

Hormis que, quelques semaines après son adoption, les services de la Trésorerie nous ont alertés sur ces mêmes budgets, les jugeant irrecevables.

En effet, les reports 2022/2023 n'étaient pas suffisamment limités aux seules opérations en cours, ce qui déséquilibrait l'ensemble. Obligation nous a donc été faite de rectifier. Entre-temps, Émilie Damance nous a quittés quelque peu précipitamment (une relation de cause à effet ? ...), tant et si bien que ce fut Maurice Peter qui est revenu pour remettre les choses en ordre. Et les chiffres redevinrent non seulement plus cohérents mais ont amélioré le résultat du fait de mauvaises retranscriptions de subventions, entre ce qui a été prévu et ce qui a été inscrit, donc indécelable dans la globalité du budget.

Ce ne fut là qu'un épisode, pénible certes et contrariant mais qui aura prouvé que les services de la Trésorerie chargés de surveiller et contrôler les dépenses des communes, la nôtre en l'occurrence, ont bien fait ce pour quoi ils sont là. Et je ne peux m'empêcher de faire allusion à cet audit de fin 2022, mettant du coup, en cause le travail de contrôle. Je ne peux également que remercier Maurice Peter de s'être rendu disponible pour cet énième retour...

Autre conséquence en termes de communication, ce fut qu'en mai, le bulletin habituel présentant le budget en cours, n'a pas pu sortir bien qu'annoncé sur le feuillet d'avril.

Émilie Damance partie, le recrutement a été lancé et là, fort peu de candidatures admissibles. Un seul candidat qui nous semblait correspondre et nous avait confirmé son accord, mais qui s'est rétracté peu de temps après. Il a donc fallu relancer le recrutement avec toujours aussi peu de résultat.

Finalement, c'est quasiment en interne que le problème a été résolu puisque depuis le 1er novembre, c'est Delphine Chatelle qui occupe le poste laissé vacant par Émilie Damance mais en tant que secrétaire générale de mairie avec de larges possibilités d'évolution. Par contrecoup, son poste à la comptabilité sera occupé par Christelle Roger qui a souhaité mettre un terme à sa disponibilité et donc réintégrer la mairie à un poste correspondant pleinement à ses compétences.

À n'en pas douter, un duo enviable, bien secondé par le reste de l'équipe administrative. Un problème essentiel bien résolu.

Deux dossiers qui auront marqué 2023 mais qui auront trouvé leur solution plus que satisfaisante.

Entre ces deux, comment ne pas évoquer le double passage du Tour de France, situation tout à fait exceptionnelle dont peu de communes peuvent se targuer. Deux grands moments qui auront permis de mettre un peu en évidence notre vallée. Les contacts avec les organisateurs prévoyaient prises de vues et commentaires bien plus complets... une prochaine fois.

D'autres faits marquants au cours de cette année écoulée ; le TAD (Transport A la Demande), mise en place par la CCPA (cf feuillet précédent) et la vidéo protection *(cf article plus avant)*.

JE TERMINE CE SURVOL DE 2023, IL Y AURAIT BIEN D'AUTRES CHOSES À ÉVOQUER, MAIS VOUS AVEZ PU SUIVRE AU TRAVERS DES FEUILLETS MENSUELS ET VOUS POUVEZ LE FAIRE AUTREMENT EN PRENANT CONNAISSANCE DE CE BULLETIN, ALORS BONNE LECTURE ET, BONNES FÊTES DE NOËL À TOUTES ET TOUS.

GILBERT BOUCHON,
LE MAIRE

SUIVEZ-NOUS !

www.saintrambertenbugey.fr

Ville de Saint Rambert en Bugey

saintrambertenbugey

PANNEAU POCKET

BILAN D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION

La commission est composée de sept membres qui se réunissent toutes les 3 ou 2 semaines en fonction de l'urgence des dossiers, certains pouvant être traités en interne d'autres étant instruits par le service ADS (Autorisation Droit des Sols) mis à disposition des communes de l'intercommunalité.
En 2022, l'activité a été assez soutenue avec 132 dossiers examinés :

- 51 certificats d'urbanisme délivrés.
- 71 déclarations préalables de travaux.
- 8 permis de construire.
- 2 permis de démolir.

En 2023, au 13 novembre, 134 dossiers ont été déposés :

- 54 certificats d'urbanisme,
- 71 déclarations préalables de travaux,
- 7 permis de construire,
- 2 permis de démolir.

À cela s'ajoute les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) respectivement au nombre de 50 (en 2022) et 32 (en 2023).

Ces transactions ventes / achats témoignent que la commune demeure attractive pour de nouveaux habitants désireux de quitter les secteurs très urbanisés.

L'activité de la commission c'est aussi mener à bien les travaux structurants (voir par ailleurs articles grands travaux) et suivre le déploiement de la fibre sur notre commune.

JOSIANE CANARD
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LA COMMUNE

		MESC	Prises déployées
St Rambert-en-Bugey 1	Création	**08/03/2023**	267
St Rambert-en-Bugey 2	Création (complétude)	**08/03/2023**	429
St Rambert-en-Bugey 3	Création	**08/03/2023**	266
St Rambert-en-Bugey 4	Création	**08/03/2023**	308
St Rambert-en-Bugey 5	Création	**08/03/2023**	285

POINT SUR NOS COMMERCES

En commençant par notre fleuriste qui a fermé et c'est bien dommage avec tout de même un petit espoir d'une reprise. Pour l'heure, ce sont les pompes funèbres qui se sont installées dans les locaux.
Une autre fermeture avec MPV Couture. Monique Voland a fait valoir ses droits à la retraite et a donc baissé le rideau sur ce service qui correspondait fort bien à un réel besoin. Mais le rideau s'est vite relevé puisqu'une toute nouvelle activité « Lan Na Thaï Massage » s'y est installée. Avis aux amateurs et amatrices !
En poursuivant par le projet « Ex Dynacité ». Tout d'abord en informant que le salon de Sonia Coiffure fermera définitivement ses portes fin décembre pour cause de projet d'urbanisme, et là je vous renvoie au chapitre « projets » pour plus d'explications.
L'ouverture d'un atelier sellerie Quai Béraudier est à signaler.

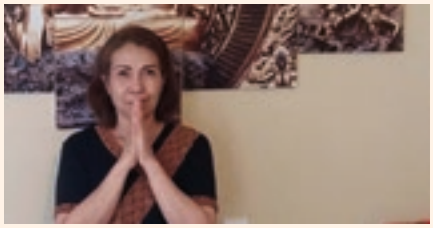

Ainsi que l'ouverture d'un atelier Manga créé par Nobuko Mazel,

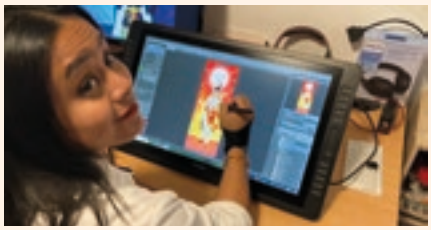

l'installation d'une orthophoniste à la maison de Santé et un studio de photographie s'est également installé (voir article).
Les commerçants arrivés récemment sur la commune et qui n'ont pas eu d'article dans l'Agenda Rambertois ou le Bulletin Municipal sont priés de contacter la Mairie.

GILBERT ROUCHON
Maire

LA VIDÉO PROTECTION

L'INSTALLATION DES CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION SE TERMINE, IL RESTE À POSER CELLE AVENUE DE LA GADINIÈRE SUR UN MAT (POUR VISIONNER LES CONTAINERS EN CONTREBAS DANS LES CITÉS).

Où sont situées ces caméras ?
Sur la façade à l'angle de la rue Temporal et du Chemin Neuf, sur la façade à l'angle de la rue de la Grenette et du Quai Lamartine, Place des Écoles, sur la façade de la Cure, et sur la façade des ateliers municipaux.
Un devis a été établi pour deux autres caméras qui seraient apposées sur la façade de l'école (côté monument aux morts) et l'autre sur la façade de la crèche. La pose de ces caméras ne pourra intervenir que si nous obtenons une subvention de la Région de l'ordre de 60 % à 80 %.

DES DÉLITS ONT PU ÊTRE RELEVÉS GRÂCE À LA VIDÉO PROTECTION AVEC IDENTIFICATION DES AUTEURS.

A savoir :
- Dépôts d'ordures sauvages, suivis de verbalisations.
- Dégradations de biens publics (panneaux de signalisation arrachés, poubelles brûlées, etc...). Les auteurs identifiés ont été condamnés par le Tribunal de Bourg-en-Bresse.
- Déjections canines avec rappel à l'ordre des propriétaires (verbalisation à l'avenir).

ANTOINE VALERIOTI
Adjoint au Maire

CARTON ROUGE

Les panneaux de signalisation sont devenus de véritables passe-temps pour de petits esprits qui s'amusent à les arracher de leurs socles, à les jeter dans la rivière... mettant en danger les usagers de la route.
Autres faits parmi tant d'autres : les poubelles de la ville font aussi l'objet de dégradations inexpliquées (elles sont brûlées, bosselées, déformées...).
Toutes ces incivilités ont un coût non négligeable pour notre collectivité !

ANTOINE VALERIOTI
Adjoint au Maire

LES ILLUMINATIONS

Comme chaque année, un effort particulier a été apporté aux illuminations.
Petites nouveautés sur l'Espace Garin (voir photo) que nous vous laissons découvrir et apprécier.
Petite précision, toutes les guirlandes sont à faible consommation d'énergie.
Dans un souci d'économie, il n'y aura pas plus de motifs que les années précédentes.
L'équipe des services techniques se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

ANTOINE VALERIOTI
Adjoint au Maire

RÉALISÉ OU EN COURS

Tout d'abord, un dossier réparti sur 5 sites et qui aura duré un certain temps, puisque démarré largement en 2022 (cf. bulletin de décembre 2022). Le principal volet est celui concernant la Maison de Pays, mise en valeur sur la couverture : l'ascenseur (ou monte personnes). Et là il faut bien signaler que les entreprises ont achevé juste à temps pour la réouverture du musée et la bonne collaboration des bénévoles.
Une inauguration a d'ailleurs eu lieu le 14 octobre en faisant découvrir par la même occasion, les travaux réalisés dans les locaux de la Croix Rouge.
Avec les sanitaires PMR au city stade, au cimetière et au stade, nous voilà maintenant conformes dans le domaine de l'accessibilité.
Autre dossier qui aura duré, avec celui des travaux de remise en état des talus routes de Jarvonoz et Blanaz suite à des orages reconnus CAT NAT (Catastrophes Naturelles) et qui a bénéficié d'une aide importante de la Région.
Tout est achevé maintenant. Il convient de remercier le propriétaire et l'exploitant qui ont mis à disposition leur terrain pour dévier la chaussée le temps des travaux.

Reprise de la berge de Jarvonoz

Reprise de la berge de Blanaz

AUVENT DU STADE

En dehors de l'accessibilité, le projet de couverture de l'espace entre le club house et les tribunes a été concrétisé par la réalisation de cette couverture offrant maintenant un espace abrité pour les réceptions après matches et fêter dignement les résultats quels qu'ils soient.
À noter tout de même que l'ensemble de ces installations peuvent servir à d'autres manifestations que le rugby.

LA BERGE DES ADDAS

Une crue de décembre 2021, pourtant loin de la centennale, avait emporté la berge au droit du local des Boules des Addas. Il convenait donc de procéder au renforcement de cette berge sous peine de voir celle-ci grignotée toujours un peu plus au risque d'atteindre le bâtiment et rendant dangereuse la circulation des boulistes ou de toute autre personne se promenant.
Voilà qui est chose faite et juste dans le bon temps puisque dès le lendemain de la pose du dernier bloc, l'Albarine voulant tester la solidité de l'ensemble, est montée suite à un orage.
Mais la structure pourra subir d'autres caprices de la rivière.

LES PROJETS

LE BÂTIMENT EX-DYNACITÉ

Le projet de démolition de ce bâtiment est prévu depuis 2018 avec son acquisition auprès de Dynacité et ce pour résorption de l'habitat insalubre. Dans ce bâtiment, la commune possède les murs de ce salon de coiffure. Après plusieurs solutions envisagées, un compromis a été signé avec Madame De vangeli, compromis qui dispose *« qu'au terme d'une négociation menée à l'amiable correspondant aux volontés respectives, une indemnité d'éviction a été arrêtée »*.
S'ensuivra donc une cession de ces murs à l'EPF (Établissement Public Foncier) qui pourra ainsi, enclencher la phase opérationnelle, laquelle conduira à la démolition de l'ensemble et à un réaménagement de tout cet espace, dont une mise en valeur de l'église.

PROJET EX GARAGE MERCIER

La procédure d'acquisition auprès de l'EPF suit son cours. Actuellement, des investigations concernent la dépollution.

SERRIÈRES

Voilà un projet très évolutif, qui a déjà fait l'objet de communications précédentes dans le feuillet d'octobre. Nous en étions restés à l'obligation qui nous est faite de « déconnecter » les réseaux EP et assainissement sachant que le réseau unitaire actuel est plutôt en bon état. Restait à savoir laquelle des deux structures (commune ou STEASA) prenait en charge le nouveau réseau ; l'incidence financière n'était pas du tout la même. Or la programmation pluriannuelle du syndicat ne permettait pas d'espérer une intervention maximale avant 2026, au mieux, d'où nos travaux de mise en sécurité après...
Mais un décalage dans les projets du STEASA offre une fenêtre dès 2024 ; le syndicat prendrait donc à sa charge la réalisation d'un réseau « assainissement » en bénéficiant de subventions du CD01 et de l'Agence de l'Eau (ce qui n'aurait pas été le cas pour la commune pour la création d'un réseau d'EP). Il est certain que cette déconnexion a considérablement compliqué le dossier avec deux maîtres d'ouvrage. Cela aura forcément une incidence sur les délais. Cependant avec un seul maître d'œuvre, la coordination devrait en limiter les conséquences et la Commune limitera son implication financière de manière importante.
Pour l'heure, il convient de finaliser tout cela et de bien inscrire dans les budgets respectifs les investissements correspondants. Cela devrait se décider rapidement.

PETITE VILLE DE DEMAIN

L'action avec l'ANCT (Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires) s'est arrêtée sans crier gare. Plus de nouvelles de nos intervenants.
Du coup, nous avons candidaté pour une autre forme dans ce domaine : « villages d'Avenir ». Pour l'heure, nous attendons le retour.

GILBERT ROUCHON
Maire

MARCHÉ À BON DE COMMANDE

Peu de réalisations en 2023, bien que quelques rubriques soient prévues en cette fin d'année, à savoir :

- Une reprise de chaussée à Grangeneuve.
- Trottoir et chaussée route du cimetière / rue des Maisons Neuves.
- Trottoir entre le Domitien et la rue de l'Horloge, côté Temporal.
- La reprise de chaussée (avec purge) entre Bûges et la RD63.
- Des enrochements pour renforcer un talus à Grattoux.
- Des gabions en renfort d'un talus à Morgelas.

A l'heure de l'écriture de ces lignes, et au vu de la météorologie de cette période, il est fort à parier que tout ou partie de ces travaux soient reportés à 2024.

LES RÉALISATIONS 2023

Au cimetière :
Aménagement d'un carré par la création d'un accès, offrant ainsi de nouvelles possibilités de pose de caveaux.

Rue de la Schappe :
Création d'une continuité de trottoir au droit de la micro-crèche mais côté SNCF, pour permettre un cheminement piéton en toute sécurité.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LE PASSAGE EN LED DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

UN IMPORTANT INVESTISSEMENT A ÉTÉ FAIT CETTE ANNÉE CONCERNANT LE RELAMPAGE, C'EST-À-DIRE LE CHANGEMENT DE TOUTES LES AMPOULES OU FILAMENTS PAR DES LED ET CE, DANS L'ENSEMBLE DE NOS BÂTIMENTS.

Cette opération va nous permettre de réaliser à l'avenir des économies d'énergie appréciables en ces temps et au-delà pour préserver notre environnement.
Cette action de 63 000 € TTC est subventionnée en partie par la CCPA pour un montant de 25 000 € HT.
L'autre secteur de dépenses concerne l'éclairage public aux environs de 450 points lumineux sur notre territoire. Pour limiter le coût de l'augmentation des prix de l'énergie, plusieurs actions sont envisagées ou déjà réalisées pour limiter l'incidence financière.

Déjà réalisées

- Déconnexion d'un candélabre sur deux (avenue de Savoie, Rue de la Schappe, parking SNCF et d'autres secteurs à venir...).
- Mise aux normes de 21 coffrets de commande pour l'éclairage public. Tous sont désormais équipés d'horloges astronomiques et nous permettront de programmer l'éclairage sur un temps défini.

En cours

- Dans le cadre du plan national d'économie d'énergie, nous allons pouvoir bénéficier du renouvellement d'une partie de notre parc de lampadaires d'éclairage public pour 0 €, une commande de 370 candélabres a été passée (restera à notre charge la pose).

Quels emplacements pour ces 370 lampadaires

Tous les hameaux : Jarvonoz, Lupieu, Grattoux, Morgelas, Angrières, Vorages, Bûges, Pont Rion, Serrières (uniquement Rue du Moulin, Rue Eugénie Lardin et Grangeneuve) et les grands axes : Avenue de Savoie, Avenue de la Gadinière, Avenue de l'Europe, Rue de la Schappe ainsi que sur les Quais et la Place de l'école.
Un point sera fait à la fin du 1er semestre 2024 pour finaliser cette opération.
Une autre opération similaire pourrait s'engager prochainement : elle concernera les points lumineux non évoqués. Cela permettra, si tout va bien, de parachever cette opération et de réaliser des économies substantielles sur le long terme.

ANTOINE VALERIOTI
Adjoint au Maire

SAVEZ-VOUS ?

LES P'TITS BUGISTES

Nous sommes un groupe d'amis, natifs de Saint-Rambert-en-Bugey, tous scolarisés au Collège de l'Albarine, nous avons monté une association et nous organisons des évènements musicaux de Reggae, Dub et Shatta/Dance hall.
On a grandi ensemble, on est toujours restés soudés, alors rejoignez-nous sur nos événements pour profiter du bon son avec vos amis.

lesptitsbugistes@gmail.com
lesptitsbugistes
Les p'tits bugistes

MARION LAMBERT

NOUVEAU

CASSANDRA LOUIS A OUVERT SON STUDIO PHOTO AU 147 RUE DU DOCTEUR TEMPORAL.

Portraits & lifestyle, Mariage & événements, Grossesse, Nouveau-né & bébé, Sports & Loisirs, Animaux, sont les services proposés dans ce studio photo.
Cassandra participe aussi aux évènements de la commune.

N'HÉSITEZ PAS À VISITER SON SITE : CREATION-DE-MAGIE.FR

GESTION DES BIO DÉCHETS

OBLIGATION DE TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Au plus tard le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales devront proposer à leurs habitants une solution de tri à la source des biodéchets (article 88 de la loi AGEC*). La mise en œuvre de cette obligation peut se traduire, soit par l'organisation d'une collecte séparée des biodéchets, soit par le déploiement de solutions de gestion in situ des biodéchets comme le compostage. La réglementation n'impose cependant pas aux habitants de disposer d'un composteur ni de composter leurs biodéchets comme cela a pu être entendu dans certains médias.

CE QUE MET EN PLACE LA CCPA :

Afin de permettre aux usagers qui le souhaitent de trier leurs biodéchets, la CCPA poursuit l'accès aux subventions à l'achat de composteurs ou lombricomposteurs (sur balcon pour les appartements). Pour rappel, il s'agit d'une aide versée sur présentation de la facture d'achat à hauteur de 70% du montant dépensé, plafonnée à 45,50€ pour les composteurs individuels.

La CCPA entend également renforcer l'accompagnement des particuliers à l'utilisation de ces composteurs et à leur entretien via la mise à disposition d'outils d'autoformation et l'organisation de temps de formation et d'animation.

Pour les personnes qui vivent en immeubles ou qui ne disposent pas d'espace où installer un composteur / lombricomposteur (lotissement), une aide à l'achat de composteurs collectifs est également proposée par la CCPA avec une prise en charge à 70% du montant des composteurs installés en pied d'immeuble et dans les lotissements qui en feront la demande, selon le nombre de foyers engagés dans le dispositif. Le versement de cette aide sera conditionné au respect de critères permettant de garantir l'installation et le bon fonctionnement des dispositifs collectifs. Parmi ces critères figurent notamment la validation de la demande par le syndicat de copropriété ou le bailleur, un nombre suffisant de résidents s'engageant à utiliser le composteur et l'identification d'un ou plusieurs référents pour son entretien. La CCPA veillera à proposer un accompagnement adapté afin de garantir la pérennité des dispositifs.

UNE QUESTION ? dechets@cc-plainedelain.fr

**Loi Anti-Gaspillage Pour une Économie Circulaire du 10 février 2020*

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

TARIFS DÉCHETTERIE 2024 :

Suite à l'augmentation notable du coût de traitement des déchets et notamment la taxe sur l'enfouissement des déchets, la CCPA se voit dans l'obligation d'augmenter ses tarifs 2024 pour les professionnels et les particuliers dépassant un certain nombre de passages annuels sur leur foyer.

La CCPA a aussi modifié son fonctionnement, en répartissant les particuliers en diverses catégories, suite à constatations d'inégalité dans les volumes des véhicules.

Voici les tarifs applicables dès le 1er janvier 2024 :

PARTICULIER (Par année civile)	VÉHICULE LÉGER (VP)	CAMIONETTE (CTTE) avec PTAC < 2.6 tonnes	CAMIONETTE (CTTE) avec PTAC > 2.6 tonnes	VÉHICULE avec PTAC > 3.5 tonnes
de 1 à 25 passages	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	INTERDIT
26 passages et +	10 €	20 €	25 €	INTERDIT

PROFESSIONNELS (Par année civile)	VÉHICULE LÉGER (VP)	CAMIONETTE (CTTE) avec PTAC < 2.6 tonnes	CAMIONETTE (CTTE) avec PTAC > 2.6 tonnes	VÉHICULE avec PTAC > 3.5 tonnes
de 1 à 25 passages	8 €	13 €	15 €	INTERDIT
26 passages et +	10 €	20 €	25 €	INTERDIT

Vous souhaitez contacter les services liés aux déchets ?

Les numéros d'appel des services déchèteries et de collecte ont changé.

Pour joindre :

Le service Déchèteries
04 74 46 46 03

Le service Collecte
des ordures ménagères
et des emballages recyclables
04 74 46 46 04

De gauche à droite : Alexiane, Anaïs, Virginie et Alexia

NOTRE MICRO CRÈCHE ÉVOLUE...

LA MICRO CRÈCHE « LA FÉE DE L'ALBARINE » VIENT DE FÊTER SON 14E ANNIVERSAIRE (LES PREMIERS ENFANTS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS FIN AOÛT 2009), NÉE DE LA VOLONTÉ DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES POUR RÉPONDRE À UN BESOIN REPÉRÉ PAR LA CAF ET LA MSA.

Dès le départ, le choix s'est porté sur une structure de type familial, accueillant peu d'enfants à la fois (9 à 10) offrant ainsi une prise en charge très individualisée.
Gérée par la Commune de Saint-Rambert depuis la réorganisation territoriale en 2017, la micro crèche était très sollicitée par les parents grâce aux relations de confiance que nos animatrices petite enfance avaient su instaurer. Sans doute fragilisé par la crise sanitaire de 2020 à 2022, puis par le changement de direction en 2023, son taux de fréquentation a très nettement diminué.
Afin de pérenniser cette structure nécessaire à notre territoire, tout en la redynamisant, la municipalité a fait le choix d'en déléguer la gestion au 1er octobre à ALFA 3A, déjà gestionnaire du centre de loisirs (CSCA).
Seule la gestion de la structure est transférée, les locaux et les agents territoriaux titulaires sont mis à disposition pour y exercer leur mission.
Parallèlement, le mode d'agrément a pu évoluer passant d'un système PAJE à un système PSU très largement plus favorable aux familles.
L'arrivée d'une nouvelle directrice Madame Alexia Fontaine que nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessus aux côtés de ses trois fidèles collègues, Virginie Lefèvre présente depuis 2010, Alexiane Taillardat et Anaïs Monnet.
Ce petit rappel historique me donne l'occasion de remercier au nom de la Municipalité, des parents et des enfants, Madame Karine Aliaga, référente technique ces dernières années, et présente dès la création de la micro-crèche.
Merci Karine pour votre dévouement et votre investissement sans faille au service des familles.
Une page se tourne, une nouvelle vient de s'ouvrir, annonçant le renouveau que souhaitent tous les partenaires actuels.

JOSIANE CANARD
ADJOINTE AU MAIRE

alfa3a
accueillir associer accompagner

PNS - Ne pas jeter sur la voie publique

NOTRE PROJET SOCIAL

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant,
- Donner aux parents la possibilité d'articuler leur vie professionnelle, leur vie sociale et leur vie familiale,
- Contribuer à la politique de l'emploi,
- Prévenir les exclusions et assurer l'accompagnement et l'intégration sociale de l'enfant et de ses parents.

ACCUEILLIR, ASSOCIER et ACCOMPAGNER les familles en lien étroit avec les partenaires territoriaux

- Priorités d'accueil et orientations sociales du secteur,
- Les repas s'appuient sur une démarche qualité,
- La crèche fournit des couches éco-labellisées,
- Le personnel est sensibilisé aux pratiques écoresponsables.

LES 4 VALEURS FONDATRICES DE NOTRE PROJET EDUCATIF

- Eveil
- Autonomie
- Sociabilisation
- Sécurité affective

Les attitudes de bienveillance et d'encouragement sont fondatrices du développement de l'enfant. Elles lui permettent de prendre conscience de sa valeur. Elles alimentent sa confiance en lui en le rendant capable d'entreprendre, et nourrissent son estime de soi.

Micro-Crèche de la Fée de l'Albarine

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant : des places sont encore disponibles !

Micro-crèche
16, rue de la Schappe
01230 St. Rambert en Bugey
09 62 10 60 05
lafeedelabarine@alfa3a.org

Alfa3a nouveau gestionnaire depuis le 1er octobre
Nouveaux tarifs horaires :
Prix plancher 0,23 € / heure
Prix plafond 3,71 € / heure
(barème CAF en fonction du revenu des familles)

La personne au coeur de notre action

Association Familiale Caf de l'Ain — Ville de Saint Rambert en Bugey — alfa3a accueillir associer accompagner

LA CAPACITE D'ACCUEIL

La micro-crèche peut accueillir 10 enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus.

LES TYPES D'ACCUEILS PROPOSÉS

L'accueil peut être contractualisé en régulier ou en occasionnel.

ORGANISATION

La surface est de 140 m2 et son accès est sécurisé par un visiophone.
Les enfants sont accueillis en groupe inter-âges dans une grande salle de vie.
En complément, une grande salle de psychomotricité permet des activités d'éveil.

- ★ L'établissement dispose d'un vaste espace extérieur équipé d'un sol souple et d'éléments de jeux fixes.
- ★ La crèche fournit les couches, le lait maternisé, les repas et les goûters. Les repas sont fournis en « liaison froide » et réchauffés sur place par la société « RPC » qui propose une gamme de menus avec plusieurs composants BIO chaque jour.

NOTRE PROJET PEDAGOGIQUE

La bienfaitance, la sécurité affective, la considération et l'accueil de la différence guident le projet pédagogique pour assurer l'éveil du jeune enfant, son apprentissage de la vie en collectivité et son accès à l'autonomie, dans le respect de son rythme, de ses besoins et de son développement.

- ★ Une période d'adaptation est prévue en accord avec les parents.
- ★ Les enfants en situation d'handicap ou de maladie chronique peuvent être accueillis sous réserve qu'un protocole d'accueil individualisé soit mis en place. Le temps de présence est alors adapté à l'enfant pour qu'il s'épanouisse au contact de la collectivité

OUVERTURE
- Du lundi au vendredi
- de 7h à 18h30

CONTACTS
09 62 10 60 05
lafeedelalbarine@alfa3a.org

FERMETURE
- Les jours fériés
- 1 pont dans l'année
- 1 semaine au printemps
- 3 semaines en été
- 1 semaine entre Noël et Jour de l'an

La personne au coeur de notre action

INSCRIPTION :
Rendez-vous auprès de la Directrice (09 62 10 0 05)

ACCUEIL REGULIER :
L'accueil peut durer jusqu'à son entrée à l'école.
Un contrat est établi entre les parents et la crèche précisant les jours et heures d'accueil.
Il peut s'établir sur 1 à 5 jours/ semaine.

ACCUEIL OCCASIONNEL :
La place est réservée une semaine à l'avance et la facturation est établie en fonction du nombre d'heures d'utilisation.

TARIF :
Il est calculé en fonction des revenus mensuels, de la composition de la famille et en application du barème horaire de la CAF. Le prix le plus faible est de 0,23 € / heure et le plus élevé de 3,71 € / heure.

L'EQUIPE des professionnelles est composée de :
- 1 Directrice Educatrice de Jeunes enfants.
- 4 Animatrices titulaires du CAP AEPE.

NOS AINÉS À L'HONNEUR

C'EST PAR UNE JOURNÉE PLUVIEUSE QUE LES AÎNÉS DE LA COMMUNE SE SONT RÉUNIS LE DIMANCHE 2 AVRIL 2023 POUR LE TRADITIONNEL REPAS ORGANISÉ PAR LE CCAS.

La journée a débuté avec un discours de bienvenue prononcé par le Maire, Gilbert Bouchon, qui en a profité pour remercier toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette journée. Ont été cités : Jeannine Oudoul (Adjointe au Maire), les membres du CCAS, les bénévoles, les musiciens, le Refuge de l'Ermite, le Fournil d'Angel et Fleurs de Lin… Une mention toute particulière a été adressée à Nathalie Vichot qui a passé plusieurs semaines à réaliser de magnifiques décorations qui ont été très appréciées de tous. Si aucun collégien n'avait pu se libérer pour servir les personnes âgées, les enfants du Groupe Scolaire Claude Guichard avaient réalisé de splendides dessins et ont, en échange, reçus des mots de remerciements de la plupart des invités.

Danses et bonne humeur étaient de la partie ensoleillant cette agréable journée !

Nous tenons à remercier nos aînés pour leur participation et leur gaieté. Tout comme eux, nous avons passé une excellente journée et avons hâte de vivre la prochaine en leur compagnie !

JEANNINE OUDOUL,
ADJOINTE AU MAIRE

LA RÉSIDENCE DES BLÉS D'OR

LA RÉSIDENCE « LES BLÉS D'OR » ORGANISE, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR SES RÉSIDENTS ET LEURS FAMILLES.

La gagnante du loto qui s'est déroulé le 27/10/2023.

Les personnes de l'extérieur peuvent venir manger le midi et participer aux animations.
Pourquoi ne pas profiter du repas de Noël le 18 décembre (prix 20 €), ou de celui du réveillon le 31 décembre au soir ? Vous pourrez même assister à un spectacle cabaret pour bien terminer l'année (entrée, plat, dessert, digestif, café et spectacle = 25 €). Mais vous pouvez aussi participer au brunch du 1er janvier qui aura lieu à 12 h (prix non communiqué). Peu importe votre choix, il est indispensable de réserver !

VOUS PRÉFÉREZ LOUER UNE SALLE ?
Pas de problème, celle du 5e étage peut vous accueillir (devis établi sur simple demande).
Il reste des appartements libres que la directrice sera ravie de vous faire visiter sur rendez-vous. Alors, n'hésitez plus à vous rendre dans cette agréable structure où convivialité et bienveillance règnent autour de chaque résident.
Les « Blés d'Or » recrutent. Vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'un CV à : direction-bles-dor@groupe-sos.org.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS AU : 04 74 36 25 00. OU 06 33 85 31 46

JESSICA POIGNARD
DIRECTRICE BLÉS D'OR

VITE LU

DÉLIVRANCE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Désormais, seules certaines Mairies sont habilitées à établir ou renouveler ces documents. Les plus proches sont : Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, Meximieux, Saint-Vulbas, Plateau Hauteville, Belley.
Il est impératif de prendre rendez-vous avant de vous rendre dans ces lieux. Vous devrez également préparer votre pré-demande en ligne.

ALIETTE GABAS, NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE, AU SERVICE DES LECTEURS

SA FORMATION ET SON EXPÉRIENCE LUI PERMETTENT D'ORIENTER CHACUN AU PLUS PRÈS DE SES ATTENTES

Aliette Gabas notre nouvelle bibliothécaire, a pris ses fonctions depuis début novembre.
Grâce à une très solide compétence dans les métiers du livre, par sa formation et par son expérience professionnelle, Aliette est en mesure d'aiguiller, d'orienter chacun des lecteurs de la bibliothèque au plus près de ses attentes. De plus la qualification de Aliette, nous permet d'obtenir le niveau bibliothèque rayonnante B2.

300 000 DOCUMENTS DISPONIBLES

Grâce à la convention de partenariat que nous avons signée avec la bibliothèque départementale de l'Ain 2023-2028, notre bibliothèque peut bénéficier d'une multitude de services : 300 000 documents disponibles pour enrichir et renouveler les collections, 500 outils d'animation, navette documentaire tous les 15 jours, programme d'une cinquantaine de formations et accompagnements sur tous types de projets.
Notre bibliothèque est gratuite pour tous les usagers, les horaires d'ouvertures sont consultables sur le site internet de la ville ainsi que sa page Facebook.

PHILIPPE GALARD
ADJOINT AU MAIRE

UNE COMMISSION QUI BOUGE

LA COMMISSION CULTURE PATRIMOINE ET COMMUNICATION SUR CETTE ANNÉE 2023 A CENTRÉ SON ACTION SUR LES AXES SUIVANTS :

Pont sur la Câline

COMMUNICATION

Mise en ligne du nouveau site internet de la ville réalisé par l'agence de communication Lydz avec une interface plus attractive et une navigation pour mobile, l'ancien site ne possédant que la version desktop. Renforcement de la présence de la ville sur les réseaux sociaux avec 1,1 K de followers sur la page Facebook, création d'un compte Instagram. Installation d'un panneau indicatif de la bibliothèque municipale.

PATRIMOINE

Une demande de subvention adressée au département ainsi qu'à la dotation d'équipement des territoires ruraux. Il s'agit d'un projet de rénovation du patrimoine historique bâti avec suivi du dossier par l'agence d'ingénierie de l'Ain en tant que maître d'œuvre. Cela permettra courant 2024 et 2025 d'engager un vaste chantier pour la rénovation totale de certains bâtiments: lavoir de Vorages, lavoir de Lupieu, four de Lupieu, travail de Lupieu, lavoir de Bûges, Pont sur la câline, ou rénovation partielle Javornoz, Grangeneuve, Morgelas, Angrières.

Lavoir de Lupieu

CULTURE

Outre le soutien indéfectible aux associations culturelles de la ville et au versement de leurs subventions, la mairie a collaboré étroitement avec le CSCA pour la journée festive Albarine & Kloro-fil et le concert du groupe Avinavita qui clôturait la manifestation. En soutien de l'association des orgues de l'Albarine, deux concerts d'orgue ont été donnés en l'église de Saint-Rambert par Charlotte et Marie Dumas. La commission a aussi soutenu l'association hors saison musicale, « dynamisez le monde rural à travers la musique » avec un concert destiné à tous les élèves de l'école Claude Guichard.

PHILIPPE GALARD
ADJOINT AU MAIRE

www.saintrambertenbugey.fr
Ville de Saint Rambert en Bugey
saintrambertenbugey

Le groupe dans la salle majestueuse du Château de Venaria Reale

RETOUR EN ITALIE

LE COMITÉ DE JUMELAGE AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE SAINT-RAMBERT A PROPOSÉ UN VOYAGE EN ITALIE POUR LE PONT DE L'ASCENSION.

Les 26 inscrits ont eu l'opportunité de vivre une expérience particulière. Celle de se fondre dans la culture d'une région, d'une ville, celle de Rueglio avec laquelle nous sommes jumelés. Nous avions à notre disposition Paola Rostagni, notre guide professionnelle, Gabriella Laffaille maire de Rueglio, qui ont œuvré pour faire ouvrir et visiter deux musées de leur patrimoine historique. Celui des mines de Traversella qui raconte l'extraction des minéraux sur ce territoire et qui abrite une collection unique de minéraux, puis le musée Kà'dMezzanis, bâtiment du XVe siècle. La commune avait organisé une réception dans son salon aux fresques et ce fut un grand honneur pour nous d'être reçus de la sorte. Ce voyage fut aussi l'occasion de découvrir la gastronomie Piémontaise : Arrosto con patate, ravioli al tartuffo, plin ai fungi, bunèt...

Visite guidée de l'église Santa croce di Traversella et récit de l'histoire des résistants antifascistes de la vallée qui furent fusillés par les soldats nazis.

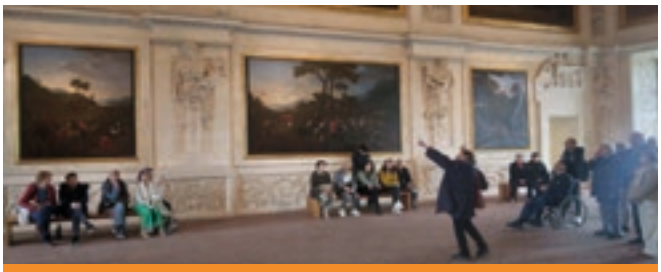

Château de Venaria Reale

Le majestueux château de Venaria Reale et la promenade découverte de Turin ont suscité le désir de tous les participants d'en connaître davantage sur cette région. Puis comme un clin d'œil à notre passé industriel, la visite d'une ancienne usine de filature de laine, avec des métiers à tisser d'une usine qui utilisait la force de l'eau pour le fonctionnement de ses machines. Un moment de grande émotion pour ceux qui avaient jadis travaillé à la Schappe.

Le funiculaire de Biella pour admirer la ville et pour se détendre autour d'un déjeuner dans le restaurant de la vieille ville.

Michèle Chapusot, habitante de Saint-Rambert mais qui possède une maison à Rueglio, nous a reçus chez elle et pendant quelques instants, nous sommes devenus « Ruegliesi » grâce à son hospitalité.

Marc Scala, 88 ans, natif de Rueglio, entouré de sa famille, a vécu des moments de grandes émotions, un retour après tant d'années dans son village d'enfance, les rencontres avec ses conscrites et l'hommage que lui réserva la maire de Rueglio resteront gravés dans sa mémoire et celle de ses enfants.

Restaurant il Pontile, sur le bord du lac, gastronomie Piémontaise

L'hôtel de Traversella a accueilli l'ensemble des participants et a fait l'unanimité sur sa qualité et sur la beauté du site.

À l'issue de voyage, l'ensemble des participants a souhaité adhérer au comité de jumelage en signe de satisfaction et dans l'espoir qu'il y ait une suite à ce premier épisode.

PHILIPPE GALARD
ADJOINT AU MAIRE

Exposition au musée des traditions Bugistes

DES PHOTOGRAPHIES POUR DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LA VALLÉE DE L'ALBARINE

Vernissage au musée des traditions Bugistes

Exposition à la galerie d'art

Vernissage à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey

LA VALLÉE DE L'ALBARINE AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE, UNE EXPOSITION QUI A FAIT VOYAGER DANS LE TEMPS

Une exposition photographique, consacrée à la Vallée de l'Albarine au début du XXe siècle, a été présentée simultanément à la Galerie d'Art du Quai, au Musée des Traditions Bugistes et à l'Abbaye de Saint-Rambert. Elle a été l'occasion de découvrir ou redécouvrir ces lieux, susceptibles ou propices à présenter des expositions temporaires. Ces photographies de notre patrimoine historique ont accueilli un vaste public, des plus jeunes au moins jeunes, du groupement scolaire à l'Ephad, les réactions se sont enchaînées. Ceux qui voyaient avec nostalgie des lieux qu'ils avaient connus, la maison familiale, leur usine. D'autres découvraient avec admiration, la quantité de commerce, la beauté de nos villes et la quantité de passants dans les rues avant que l'automobile et les grandes surfaces ne fassent partie de notre quotidien. Ce retour sur notre passé a été aussi l'occasion de nous interroger sur la place que nous voulons à présent occuper dans notre espace urbain.

PHILIPPE GALARD
ADJOINT AU MAIRE

LES AMIS DU CANTON DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

LES PROJETS

Parmi les projets pour la fin d'année et 2024, nous envisageons :

- La mise en place de la signalétique sur le site de Luisandre, puis à Cornillon
- L'étude des vestiges sous Malatray (visite préalable de terrain avec notre archéologue L. d'Agostino), puis éventuellement passage du site au Lidar
- La faisabilité de la restauration des engins de l'Espace Médiéval qui sont fortement dégradés.

Nos deux bulletins annuels peuvent être acquis lors de nos permanences hebdomadaires les samedis de 10 à 12 heures à notre local, rue du docteur Temporal, mais aussi à Intermarche de Saint-Rambert.

L'ASSOCIATION POURSUIT SES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN ET DE MISE EN VALEUR DES SITES REMARQUABLES DU CANTON.

L'entretien des sites de Cornillon et Luisandre a été réalisé avec l'apport d'Altipaysages.

Sur le site de Cornillon, nous avons pu mettre en place la mise en sécurité du site. Cette opération conduite avec les Brigades Nature a été complétée par la mise en place de l'emblème de la commune bien visible depuis la ville. Elle s'oriente en fonction du vent. Cet ensemble a été inauguré le 8 juillet 2023 en présence de représentants de la municipalité.

Le passage du Tour de France les 14 et 20 juillet 2023 a été accompagné de la mise en valeur du site par la pose de bannières sur les tours et la pose de l'emblème de la ville sur la zone sommitale du site. Bien que le passage à la télévision ait été rapide, ces éléments étaient bien visibles.

Nous avons également réalisé un loto le 18 mai 2023 dont les bénéfices vont permettre de participer au financement des actions que nous envisageons en 2024.

Notre traditionnelle Soirée Ramequin a été organisée le 21 octobre 2023 en présence de nombreux convives.

LES AMIS DU CANTON

UNION MUSICALE DE L'ALBARINE

Un concert de Noël réussi et toujours apprécié par le public.

UN PEU D'HISTOIRE

- En 1871, est créé un ensemble musical : « les enfants de l'Albarine ».
- Le 12 janvier 1954, l'association « les enfants de l'Albarine » est inscrite au journal officiel
- En 1977 « les enfants de l'Albarine » deviennent l'Union Musicale de l'Albarine sous l'impulsion du président André Gathier soutenu par Michel Bardy alors secrétaire et secondé par un des piliers de l'UMA, Gérard Paret.
- Depuis nous créé : une école de musique et une chorale en complément de l'orchestre d'harmonie.

AUJOURD'HUI L'UNION MUSICALE DE L'ALBARINE C'EST :

- 27 musiciens
- 42 choristes
- 20 élèves
- Sont inscrits cette année dans une belle ambiance chaleureuse et conviviale

RETOUR UNE SAISON BIEN CHARGÉE

- **Samedi 27 août**, Animation musicale pour la journée des associations
- **Mercredi 21 septembre**, Assemblée Générale.
- **Samedi 24 septembre**, journée galettes – pizzas.
- **Dimanche 9 octobre**, loto.
- **Dimanche 27 novembre**, Concert de Sainte-Cécile
- **Samedi 3 décembre**, Concert à la basilique Sainte-Bonaventure de Lyon (prestation exceptionnelle)
- **Samedi 17 décembre**, Concerts de Noël, à Saint-Rambert
- **Dimanche 18 décembre**, Concerts de Noël, à Ambérieu
- **Samedi 4 février**, Concert de Saint-Blaise
- **Samedi 1er avril**, Animation musicale à Sainte-Éloi
- **Samedi 22 avril**, Concert du groupement du Bugey
- **Samedi 10 juin**, Concert de printemps
- Animation musicale lors de la réception des élus de Rueglio, ville italienne jumelée avec Saint-Rambert
- **Mercredi 21 juin**, Fête de la musique à Saint-Rambert
- **Samedi 24 juin**, Fête de la musique à Tenay
- **Vendredi 30 juin**, Concert à Corcelles
- **Participation** aux défilés des 11 novembre, 8 mai, 7 juillet, 14 juillet

ABBAYE DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

PREMIER REPAS À THÈME À L'ABBAYE DE SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY LE MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023

L'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey, pleinement partie prenante de la vie intercommunale, propose aux habitants de la Vallée de l'Albarine son premier repas à thème le mercredi 20 décembre 2023 à midi.
Ce repas a pour objectif de renforcer les liens sociaux et intergénérationnels et de mieux faire connaître l'Abbaye.
En ces temps chaotiques, les hôtes, les religieuses, les salariés et les bénévoles font chacun leur part pour que ce repas soit un moment convivial de partage, d'harmonie, de lumière et de paix.
Le thème de ce premier repas portera sur une meilleure connaissance de l'histoire de l'abbaye et de sa crypte remarquable, ainsi qu'une présentation de la congrégation des Religieuses de Notre Dame des Missions.
L'abbaye est ouverte à toute proposition de thèmes pour les prochains repas.
Alors, venez nombreux pour faire de ce repas une fête !

POUR LE BUREAU DE L'ASSOCIATION L'ABBAYE,
MARIE-PASCALE DUCLAUX

JOYEUSE BOULE OUVRIÈRE

La saison s'est brillamment clôturée avec le but d'honneur organisé le 30 septembre 2023.
L'Association Joyeuse Boule Ouvrière (J.B.O.) a enregistré de fortes participations tout au long de l'année et s'en estime très satisfaite.
De nombreux bénévoles contribuent au succès de ces rencontres, et nous les en remercions.
L'Association vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux concours en toute convivialité.

À bientôt...

Départ de la randonnée au Four de Blanaz

LES AMIS DE BLANAZ

L'association « les Amis de Blanaz » est très active pour organiser des évènements sur le Hameau, concerts, ventes de tartes et galettes cuites au four à pain, randonnées...
Grâce à sa présidente, Christiane Desvignes, au dynamisme de Marie Régine et Arnaud de Jauréguibery et des autres bénévoles, l'association crée un lien social fort pour les habitants du hameau de Blanaz et même de Saint-Rambert ou d'autres hameaux voisins qui s'unissent à eux.
Le 30 septembre a été organisée une randonnée qui a compté plus de 50 participants, il s'agissait d'atteindre dans l'après-midi, Indrieux par le plateau de Suerme. S'ensuivait un dîner succulent du terroir : ramequin ou fondu servi par Émilie Manos. Le retour à Blanaz en nocturne dans la forêt était le moment clé de cette journée inoubliable.

PHILIPPE GALARD
ADJOINT AU MAIRE

Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

www.cc-plainedelain.fr

Calendrier des collectes

2024

ST-RAMBERT-EN-BUGEY AMBRONAY

BAC ORDURES MÉNAGÈRES

Veiller à sortir les bacs et sacs la veille au soir de la collecte et à les rentrer le soir de la collecte

BAC DE TRI / SAC JAUNE

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN 2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Conception graphique © By miss anso - Istock

Commander, changer ou faire réparer mon bac :
un numéro vert 0 800 35 30 25
à votre disposition (appel gratuit depuis un poste fixe)

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Ce calendrier ne concerne pas les usagers desservis par la collecte en conteneur enterré